

Le maire de la Ville de Laval s'engage contre l'exploitation sexuelle des mineurs

Laval, le 6 juin 2018 — Le maire de la Ville de Laval s'engage à combattre l'exploitation sexuelle des mineurs et à travailler avec les organismes de Laval pour contrer cette problématique qui touche nos jeunes. Comme premier citoyen lavallois, monsieur Marc Demers, ratifie aujourd'hui la Déclaration des citoyennes et citoyens de Laval contre l'exploitation sexuelle des mineurs, sous l'égide du programme Prévention jeunesse qui rassemble le Service de police de Laval, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de Laval ainsi que Mesures Alternatives Jeunesse de Laval.

La Déclaration invite les Lavalloises et les Lavallois à :

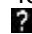
- reconnaître que l'exploitation sexuelle des mineurs est un fléau auquel il faut s'attaquer;
- discuter de la problématique avec leur entourage afin d'aider à prévenir les risques d'exploitation sexuelle de mineurs;
- signaler aux instances concernées toutes situations reliées à l'exploitation sexuelle de mineurs.

Les enfants lavallois ont le droit de vivre et d'évoluer dans un milieu propice à leur développement. C'est pourquoi tous ces partenaires unissent leurs efforts afin que les citoyens et citoyennes lavallois demeurent dans une ville saine où les jeunes vivent en sécurité.

L'exploitation sexuelle des mineurs est un phénomène inquiétant, sur lequel il est important d'agir. La moyenne d'âge des personnes exposées à se prostituer au Canada se situe entre 14 et 15 ans. Les statistiques démontrent d'emblée que ce sont surtout les jeunes filles qui sont touchées. Il est nécessaire d'intervenir tôt dans le développement des enfants, car ceux qui sont touchés par l'exploitation sexuelle vivent plusieurs conséquences néfastes, dont des problèmes de santé mentale, de dépendance aux drogues ou encore des blessures physiques.

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

480, boulevard Armand-Frappier, C. P. 422, succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4

 311 ou 450 978-8000 • www.laval.ca

 www.facebook.com/villedelavalpageofficielle —  [www.twitter.com/@laval311](https://twitter.com/@laval311)

Citations :

« Je tiens à remercier les partenaires du programme Prévention jeunesse dans leur effort à mettre en place des mesures pour protéger notre jeunesse. En signant la Déclaration des citoyennes et citoyens de Laval, je pose un premier geste afin de contrer ce problème et j'affirme ma volonté d'identifier l'exploitation sexuelle et la traite de personnes comme un enjeu prioritaire à Laval. »

Marc Demers, maire de la Ville de Laval

« Pour éradiquer un phénomène si nuisible et pour protéger la santé des jeunes, il est important que la collaboration entre les différents partenaires soit optimale. Le CISSS de Laval s'engage à signer la Déclaration des citoyennes et citoyens de Laval, à soutenir les victimes et à leur offrir les soins de santé appropriés. »

Caroline Barbir, présidente-directrice générale du CISSS de Laval

« Nous ne pouvons pas accepter que nos jeunes soient exploités sexuellement. C'est pourquoi le Service de police de Laval ratifie la Déclaration des citoyennes et citoyens de Laval. Nous poursuivons les travaux d'enquête afin de démanteler les réseaux d'influence ou de recrutement. Nous demeurons aussi à l'affût des moyens utilisés par les proxénètes et les abuseurs, dont les sites Internet et les médias sociaux, pour les débusquer. »

Pierre Brochet, directeur du Service de police de Laval

« Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de Laval s'implique dans la coordination du programme Prévention jeunesse afin que les jeunes victimes d'exploitation sexuelle puissent bénéficier de la mobilisation de tous les partenaires communautaires et institutionnels de la région et recevoir du soutien de ceux-ci, tant au niveau de la prévention que de l'intervention. Le CAVAC vise aujourd'hui à ce que tous les citoyens et citoyennes de Laval prennent position contre l'exploitation sexuelle des mineurs.

Le phénomène de l'exploitation sexuelle des mineurs se déroule sous nos yeux et se décline sous différentes formes. Il est primordial d'intervenir auprès des victimes qui demandent de l'aide. La Déclaration se veut un outil supplémentaire d'attirer l'attention du public sur une situation qui ne peut plus être tolérée à Laval. Il est important d'offrir des conditions gagnantes à l'épanouissement des enfants de notre territoire. »

Marie-Claude Côté, directrice du CAVAC de Laval

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

480, boulevard Armand-Frappier, C. P. 422, succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4

☎ 311 ou 450 978-8000 • www.laval.ca

 www.facebook.com/villedelavalpageofficielle —  [www.twitter.com/@laval311](https://twitter.com/@laval311)

« Pour Mesures Alternatives Jeunesse de Laval, il est primordial que les citoyens de Laval se sentent concernés par le phénomène de l'exploitation sexuelle des mineurs qui se déroule sous nos yeux et sous différentes formes. Il faut unir nos forces pour protéger nos jeunes, parce que c'est ensemble qu'on fait la différence. »

Solange Guay, directrice programme et développement de Mesures Alternatives Jeunesse de Laval

À propos du programme Prévention jeunesse

Financé par le ministère de la Sécurité publique du Québec, le programme Prévention jeunesse de Laval a été créé pour répondre à la problématique de l'exploitation sexuelle des mineurs. Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval, le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, le Service de police de Laval et Mesures Alternatives Jeunesse de Laval se sont associés afin de mobiliser tous les organismes et partenaires de la région dans le but de créer un meilleur soutien pour les jeunes, tant au niveau de la prévention que de l'intervention.

– 30 –

Relations avec les médias

Ville de Laval

Service des communications et du marketing
Sarah Bensadoun
Responsable des affaires publiques
450 662-4343
medias@laval.ca

Cabinet du maire

Valérie Sauvé
Directrice des communications
450 978-6888, poste 4127
438 402-3258
va.sauve@laval.ca

CISSS de Laval

Ligne média
450 978-8608
communications.cissslaval@ssss.gouv.qc.ca

Service de police de Laval

Ligne média
450 978-6888, poste 5050

CAVAC de Laval

Ligne média
450 663-7674, poste 227

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

480, boulevard Armand-Frappier, C. P. 422, succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4

☎ 311 ou 450 978-8000 • www.laval.ca



www.facebook.com/villedelavalpageofficielle



www.twitter.com/@laval311